

POLITIQUE QUALITE SECURITE ET ENVIRONNEMENT B. BRAUN MEDICAL – SITE DE NOGENT LE ROTROU

Le site de Nogent-le-Rotrou, établissement industriel de B. BRAUN MEDICAL SAS, assure les fonctions de Centre d'Excellence Urinary Care pour les dispositifs d'urologie au sein de la division OPM.

Le site a également en charge la fabrication de perfuseurs spéciaux pour le COE IV System de la division Hospital Care.

Nos premières exigences sont de satisfaire nos clients, de respecter les exigences réglementaires et autres obligations de conformité applicables au site, liées à la qualité, l'hygiène, la sécurité et à l'environnement.

La fabrication des produits met en œuvre de nombreuses technologies (injection et extrusion de matières plastiques, assemblages manuels et automatisés, conditionnement, stérilisation à l'oxyde d'éthylène et contrôles).

En cohérence avec la stratégie 2019-2020, nous avons établi notre système de management selon les normes ISO 13485 : 2016 (qualité), ISO 14001 : 2015 (environnement) et ISO 45001 : 2018 (santé et sécurité) et nous nous sommes fixés, dans une démarche d'amélioration continue de nos systèmes de management QSE, les objectifs suivants :

- développer les produits et les procédés de fabrication en assurant la qualité et la sécurité de nos dispositifs pour continuellement améliorer notre performance au bénéfice des patients et en minimisant l'impact environnemental.
- protéger l'environnement en minimisant l'impact de nos activités : prévention des risques de pollution, réduction des déchets, des consommations d'énergie et d'eau et en établissant une culture environnementale.
- développer la culture sécurité :
 - ✓ en réduisant les accidents,
 - ✓ en éliminant les dangers et réduisant les risques santé et sécurité du travail,
 - ✓ en maîtrisant les risques majeurs,
 - ✓ en offrant aux collaborateurs un environnement de travail motivant, sain et sécurisé,
 - ✓ en réduisant la pénibilité,
 - ✓ en prévenant les atteintes à la santé,
 - ✓ en consultant et sollicitant les collaborateurs et leurs représentants
 - ✓ en renforçant la formation pour faire face aux évolutions des emplois.
- pérenniser le développement du site industriel en déployant les phases de constructions restantes du projet Next 3.
- adhérer au programme MDSAP (Medical Device Single Audit Program) couvrant les spécificités réglementaires des pays concernés.

La Direction et le Comité de Direction s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs en s'appuyant sur les contributions individuelles de chaque collaborateur (compétences, responsabilités, comportements) et sur notre contribution collective.

Nogent Le Rotrou, le 27 juin 2019,

Y. QUERE
Directeur du Site

F. LENAERTS

H. NICLAS

S. BEAUMONT

D. BONENFANT

Y. HATON

H. DE. ROECK

J. AUDOUIT

E. DUFY

M. LEPRINCE